



PLAN D'ACCESSIBILITÉ PLURIANNUEL DU COQES (2021-2026) : RAPPORT ANNUEL DE SITUATION 2024

Introduction

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) s'efforce de répondre aux besoins de ses employé·es et de ses client·es handicapé·es et s'emploie à supprimer et à prévenir les obstacles à l'accessibilité.

Le COQES s'engage à respecter les exigences de la *loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO). Le présent plan d'accessibilité décrit les mesures que nous prenons pour répondre à ces exigences et améliorer les possibilités offertes aux personnes handicapées. Notre plan montre comment nous remplissons notre rôle en faisant de l'Ontario une province accessible aux Ontarien·nes.

Le plan pluriannuel d'accessibilité et la politique intégrée d'accessibilité ont été élaborés conformément aux exigences de la LAPHO et, ensemble, ils décrivent notre engagement et notre stratégie pour atteindre les objectifs en matière d'accessibilité.

Le rapport annuel de situation souligne les progrès réalisés par le COQES en matière d'accessibilité et les initiatives énumérées dans le plan pluriannuel d'accessibilité 2021-2026. Certains domaines de progrès sont résumés ci-dessous.

Service à la clientèle

- Le COQES fonctionne comme une agence virtuelle, mais son personnel s'engage à fournir un service clientèle accessible aux personnes handicapées, que ce soit par téléphone, par courrier, par courriel ou lors de présentations en personne.
- Le site Web du COQES est mis à jour pour s'assurer que les personnes handicapées ont une chance égale d'obtenir, d'utiliser et de bénéficier des produits de recherche du COQES.

Information et communications

- Tout le nouveau contenu du site Web du COQES est conforme aux Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.0, niveau AA.
- Le COQES a publié sur son site Web un avis indiquant que les informations sont disponibles sur demande dans divers formats accessibles.
- La fourniture de formats accessibles et de supports de communication aux personnes handicapées sera effectuée en temps utile et sur demande, en tenant compte des besoins de la personne en matière d'accessibilité, et sans coût supplémentaire par rapport à ce qui est facturé aux autres.
- Le COQES utilise un texte Alt accessible dans tout le contenu des médias sociaux.
- Le COQES a mis en place un processus de retour d'information actualisé afin de garantir des réponses rapides aux demandes de renseignements ou aux plaintes concernant l'accessibilité.
- Le COQES a mis à jour tous les modèles et documents de présentation conformément aux normes d'accessibilité, y compris le présent rapport.

Recrutement et emploi

- Le COQES a poursuivi son engagement en faveur de pratiques d'emploi équitables et accessibles et continue de recruter en utilisant des offres d'emploi accessibles, qui comprennent des informations sur la manière dont le COQES s'adaptera aux personnes handicapées tout au long des processus de recrutement et d'intégration.
- Le COQES fournit aux nouveaux employés des politiques de soutien aux employé·es handicapé·es dès que possible après leur embauche, dans le cadre du processus d'intégration.

Approvisionnement

- Tous les appels d'offres et manifestations d'intérêt sont publiés sur le site Web du COQES dans un format conforme aux normes WCAG 2.0, niveau AA.

Formation

- Le COQES met à la disposition de ses employés des ressources de formation sur les normes d'accessibilité et sur le *code des droits humains* en ce qui concerne les personnes handicapées. La formation est dispensée de la manière la plus adaptée aux tâches et aux besoins des employé·es.
- Chaque nouvel·le employé·e suit une formation à l'accessibilité dans les 30 jours suivant son embauche ou son stage.
- Le personnel du COQES chargé de la communication reçoit une formation externe sur la création et la mise en forme de documents conformes à la LAPHO dans le cadre de son développement professionnel continu.



- Le COQES a transféré les dossiers de formation des employé·es dans le système de gestion des salaires afin d'aligner les dossiers et les dates d'achèvement pour chaque employé·e.

En savoir plus

Le plan d'accessibilité du COQES est publié à l'adresse suivante www.heqco.ca.

Pour plus d'informations sur le plan d'accessibilité, veuillez contacter :

Kale Brown (416) 564.5347 kbrown@heqco.ca

Les formats standard et accessible de ce document sont disponibles gratuitement sur demande :

Matt Ross (416) 624.3250 info@heqco.ca

